Comité USEP de circonscription de : ……..

BON DE COMMANDE RECAPITULATIF

(à partir des bordereaux des associations)

		QT	PRIX	TOTAL
A.	**AFFILIATION de l'ASSOCIATION**		**22,00 €**	
B.	**ADHESION ADULTES**		**18,00 €**	
C.	**ADHESION ENFANTS**		**2,75 €**	
			TOTAL à facturer	

A SAVOIR

- L'association de coordination (= le comité USEP de circonscription) est composée de personnes morales (associations USEP d'école). A ce titre, elle ne peut pas procéder à l'adhésion de personnes physiques (animateurs USEP). ***C'est pourquoi chaque adhérent adulte du comité devra prendre sa licence USEP au sein d'une association USEP d'école.***

Référence Article 1
L'association USEP de coordination comprend et représente les associations USEP d'école du territoire régulièrement affiliées.

Référence Article 4
L'Assemblée Générale comprend les associations USEP d'école qui mandatent leurs représentants. Chaque association dispose d'une voix.

Référence Article 6
L'association de coordination USEP est administrée par un Conseil d'Administration élu pour quatre ans composé de membres. Une même association ne peut avoir plus de deux représentants élus au Conseil d'Administration. Les membres sortants sont rééligibles.

- Il est indispensable de mettre à jour l'espace WEBAFFILIGUE du comité tous les ans et en demander la ré-affiliation USEP.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

	Nom et Prénom	Adresse Mail
Madame / Monsieur l'Inspectrice/teur		
Madame / Monsieur la/le CPC EPS		

	Maternelle	Elémentaire	Primaire
Nbre d'écoles dans la circonscription			
Nbre d'écoles affiliées dans la circonscription			

PROCEDURE d'affiliation et d'adhésion à l'USEP

L'ensemble des documents d'affiliation est adressé au **comité USEP de circonscription** pour diffusion auprès des associations USEP d'école.

Vous trouverez dans cette enveloppe :

- La procédure d'affiliation à destination des associations, téléchargeable sur le site de l'USEP Nord : https://usep.ligue59.org/saffilier-a-lusep/
- La liste des associations de votre Comité USEP, affiliées en 2022/2023
- Les tarifs départementaux de l'année en cours
- Le bon de commande des affiliations récapitulatif pour votre comité
- Pour chaque association USEP d'école :
  - Un bon de commande nominatif des licences, à vous retourner
  - Une fiche d'affiliation vierge pour les nouvelles associations USEP d'école

1) Le comité USEP fait parvenir aux associations **la procédure d'affiliation via Webaffiligue.** Toute la procédure est expliquée sur le site de l'USEP Nord ; un tutoriel est disponible.

2) Pour accéder à son espace Webaffiligue, un identifiant et un mot de passe sont nécessaires (www.affilique.org). Pour les connaître ou les retrouver, contactez la délégation de l'USEP Nord par mail ou par téléphone, au 03 20 14 55 15.

3) L'association vérifie ses informations et imprime le formulaire, le date et son président le signe. Ce document complet doit être envoyé, via Webaffiligue en le signant électroniquement, par mail ou par courrier à l'USEP Nord qui validera cette demande de renouvellement d'affiliation. L'association pourra commencer à saisir ses adhérents en ligne.

4) L'association USEP envoie son bon de commande des licences (en conservant une copie) au comité USEP de circonscription **(et non à l'USEP NORD)** accompagné du chèque libellé à l'ordre du comité USEP de circonscription.

5) Le comité USEP vérifie, corrige, complète les informations demandées.
Attention ! *conformément aux statuts les membres dirigeants du comité de circonscription doivent être licenciés dans une association USEP d'école.*

6) Quand toutes vos associations USEP d'école sont ré-affiliées (ou nouvellement affiliées), le comité USEP remplit **le BON de commande récapitulatif des adhésions et affiliations** qui figure dans le dossier du comité USEP. Une version Excel du BON de commande est disponible sur le site. Elle permet de faciliter le travail d'édition du BON de commande par un calcul automatique.

7) Le trésorier du comité USEP de circonscription établit un chèque à l'ordre de l'USEP Nord dont le montant correspond à **l'ensemble des affiliations**.

8) Le comité USEP envoie à l'USEP NORD **sa fiche de renouvellement d'affiliation signée et le bon de commande récapitulatif des licences** dûment complétés, accompagnés du chèque du montant global des affiliations et adhésions des associations USEP d'école (libellé à l'ordre de l'USEP NORD).

9) Un enfant ou un adulte non enregistré sur le Webaffiligue **n'est pas affilié, ni assuré.**

10) Les supports de licences enfants et adultes sont disponibles à l'USEP Nord et au sein des comités.

Toute la procédure WEBAFFILIGUE est décrite dans des diaporamas qui se trouvent sur le site de l'USEP Nord.
https://usep.ligue59.org/saffilier-a-lusep/

Le bureau de la délégation USEP Nord est à votre disposition pour répondre à vos questions et vous aider lors de votre saisie.

Ce bon de commande récapitulatif est à renvoyer à l'USEP NORD